Vivre à Chantrigné

BULLETIN MUNICIPAL

DÉCEMBRE 2023

CITY STADE

Spectacle
Les Nuits de la
Mayenne

https://mairie-chantrigne.fr/

Commerces, artisanat, services

Aerobat- contrôle des Performances du bâtiment	M. Samuel GARNIER	06 79 20 36 10
Commerce gros bétail	M. Daniel GIRAULT	02 43 00 81 57
Commerce gros bétail	SARL Mickaël Bovins 53	06 75 01 91 64
Coupe – Vente de bois	M. Sylvain MORICE	02 43 03 95 08
Couverture – Charpente	M. Christophe LETERTRE	02 43 00 84 36
EHPAD La Charmille	14 rue de la Chapelle	02 43 00 82 15
Electricité – Chauffage – Plomberie	Ets Michaël GARNIER	02 43 00 82 13
Epicerie – Relais Poste Multiservices VIVECO, Dépôt de pains	Mme Maryline MAYIMA	02 43 03 85 72
Esprit Métal – métallerie décorative et structurelle	M. Maxime ROULAND	06.26.56.61.54
Fabrication portail, meubles/escaliers bois métal et toutes réparations/soudure	M. Patrick RAISON	06 64 56 81 92
Fromage de Brebis	GAEC du Carré d'Ouailles	02 43 04 48 63
Maçonnerie	M. Kevin HORTON	02 43 00 39 91
Mécanique de précision	M.P.M. 53	02 43 00 27 77
Salon de Coiffure	Mme Antoinette GALLIENNE	02 43 08 83 71
Service agricole ETA	M. Joël LEBLANC	06 12 38 74 05
Travaux forestiers	M. David MENGARD	06 10 75 90 94
Vente Volailles fermières et produits laitiers	Pierre et Marie LE GROS	02 43 00 86 06

ASSOCIATIONS

APE	Mme Maryse DUGAST	06 29 86 59 86
Club de l'amitié	Mme Martine MAREAU	06 20 94 37 07
Comité des fêtes	M. Joel LEBLANC	06 12 38 74 05
L'Esperluette des vallées	M. Pierre LE GROS	02 43 00 86 06
USC Football Club	Mme Muriel DEROUAULT	06 79 45 79 81

ASSISTANTES MATERNELLES

Pour plus d'informations, vous pouvez retrouver la liste des assistantes maternelles à la mairie.

L***e Site Internet :*** si vous souhaitez être recensé dans l'annuaire du site internet de la Commune, vous êtes invités à communiquer vos coordonnées complètes : Enseigne, nom du gérant, adresse, courriel, téléphone, site internet et votre type d'activité à la mairie de Chantrigné. Merci de nous informer en cas de changement.

- ÉDITORIAL.....page 4
- ÉTAT-CIVIL
- BUDGET ET SUBVENTIONS
- EAU ET ASSAINISSEMENT

- VIE COMMUNALE.....pages 11 à 21

LA VIE *Communale*

- Les choucas : soyons vigilants !
- Couverture mobile
- Lotissements
- L'urbanisme
- Espaces verts – herbes hautes
- Élections Européennes
- Repas des aînés et remise des roses
- Commémoration du 11 novembre
- Fleurissement
- Les Nuits de la Mayenne
- Salle de loisirs – tarifs
- École - Cantine – garderie

PROJETS *réalisés et à venir*

- L'éco-pâturage
- Acquisition de matériels
- City stade et agrès de fitness
- Travaux AEP, EU, EP rue de la bergerie
- Viabilisation – construction de 4 logements
- Aménagement de sentier en bord de carrière
- Terrain de football synthétique 5X5

ENFANCE *et Jeunesse*

- MIJ – chantier argent de poche – Ludo Anim' - bibliothèque
- L'APE Maurice Carême

- L'EHPAD La Charmille.....pages 26
- L'ÉCOLE..... pages 27 à 28
- VIE ASSOCIATIVE.....pages à 29 à 35

ASSOCIATIONS

- Comité des fêtes
- Théâtre « Esperluette des Vallées »
- Club de l'amitié
- US Chantrigné section football
- Vaincre la mucoviscidose

- LA VIE DES TERRITOIRES.....pages 36 à 41

- Les transports
- Biodéchets - ccbm
- Les horaires – déchèteries
- La MDA - Coordonnées – permanences
- Le Don d'organes et Don du sang

- Jeu concours photos.....pages à 42 à 44

Le mot du maire

L'actualité internationale de cette année 2023 nous rappelle que la paix n'est pas un acquis. Face à toutes ces horreurs qui défilent sous nos yeux, face aux désespoirs qui crient de toutes parts, face à la confusion et à l'aveuglement de notre société.

Une nouvelle fois, la République a été touchée en plein cœur. Une nouvelle fois l'école, symbole du pacte de « Liberté, Egalité, Fraternité » a été prise pour cible. Dans ce contexte particulièrement difficile, nous devons garder l'envie, l'engagement et l'espoir.

Travaillons ensemble, main dans la main pour faire de notre commune un lieu où chaque habitant peut s'épanouir, accéder au sport et à la culture, contempler un patrimoine préservé et ou la solidarité reste une valeur fondamentale.

Dans ce nouveau bulletin, je vous invite à découvrir nos projets réalisés et à venir, mêlant des actions structurantes pour préparer l'avenir et des actions de proximité pour améliorer votre quotidien. Ceux-ci ont été accomplis grâce à la mobilisation de tous et en particulier du personnel municipal que je tiens à remercier.

Les membres de la commission du bulletin municipal ont apporté une note de renouveau avec un jeu « concours photos » pour mettre en valeur divers lieux et objets. Les photos représentent notre patrimoine.
Pour le concours de la meilleure photo, il n'y a pas de thème particulier.

Je vous en souhaite bonne lecture et une bonne recherche !
En cette période de fêtes, avec toute l'équipe du conseil municipal, nous vous souhaitons ainsi qu'à vos proches tous nos vœux de bonheur, de réussite et surtout une excellente santé.

Que cette nouvelle année soit synonyme de joie, de sérénité et de convivialité.

Bien à vous et au plaisir de vous rencontrer.

Françoise DUCHEMIN

La cérémonie de vœux pour l'année 2024 se déroulera à la salle des loisirs

Le dimanche 14 janvier 2024 à 10h30.

État Civil

Ils se sont dit oui…

Amélie MOREAU & Maxime LANGLOIS……08 avril 2023

Marie-Laure PATOUT & Ludovic BOULAY……06 mai 2023

Julie MAHÉRAULT & Mathias DAVOUST……20 mai 2023

Amélie BOA & Jérôme GADBOIS……05 août 2023

Pacs

La mairie a enregistré 3 pacs depuis le 01 janvier 2023.

Bienvenue à eux…

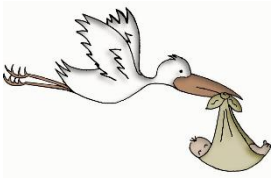

Kaïs ROY……23 janvier 2023
Côme LECANU……14 mai 2023
Zayen MOKADEM……03 juin 2023

Ils nous ont quittés…

Bernard DEROUAULT *(EHPAD)*……04 mars 2023
Paulette RINGUET (EHPAD)……12 avril 2023
Germaine HAREAU (EHPAD)……14 avril 2023
Aurélia AMORY……10 mai 2023
Auguste HAREAU (EHPAD)……6 septembre 2023
François DEMÉ……29 septembre 2023
Denise MOULIÈRE (EHPAD)……22 novembre 2023

Information : tous les actes ne figurent pas pour les naissances et décès car les personnes en ont fait le souhait.

Statistiques

Evolution des naissances et des décès sur les 10 dernières années :

Année	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Naissances	7	11	5	4	6	3	8	8	7	6	3
Décès	9	7	11	9	10	7	12	10	12	5	9

- Décompte au 01/12/2023

FINANCES - COMPTABILITÉ

Un budget est un acte juridique qui prévoit et autorise les recettes et les dépenses.

La structure d'un budget comporte deux parties : la **section de fonctionnement** et la **section d'investissement** qui se composent chacune d'une colonne dépenses et d'une colonne recettes.
Les deux premières sources de recettes sont les impôts locaux et l'excédent antérieur reporté.

Les communes peuvent également avoir recours à l'emprunt, mais uniquement lorsqu'il s'agit de financer des investissements pour des équipements durables.
Les dépenses sont de trois ordres, les charges relatives au fonctionnement, le montant des investissements et des remboursements d'emprunts.

Le compte administratif 2022 :

FONCTIONNEMENT 2022

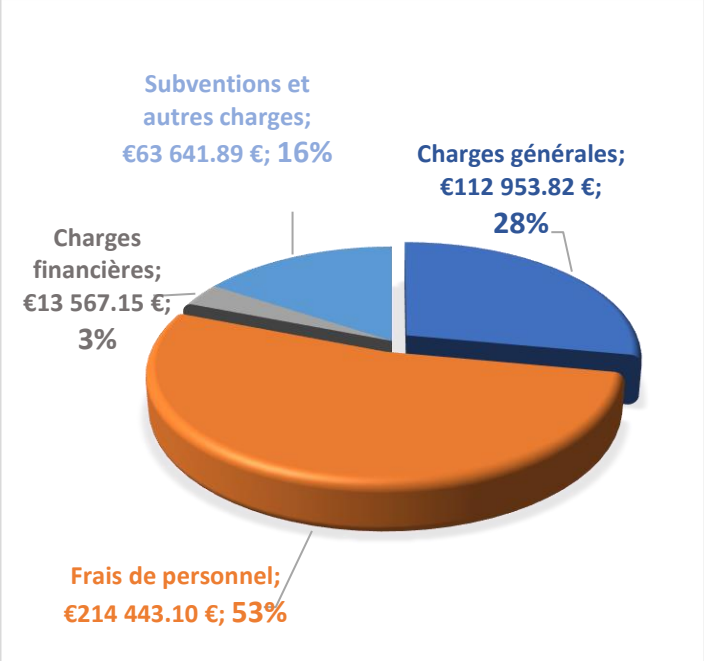

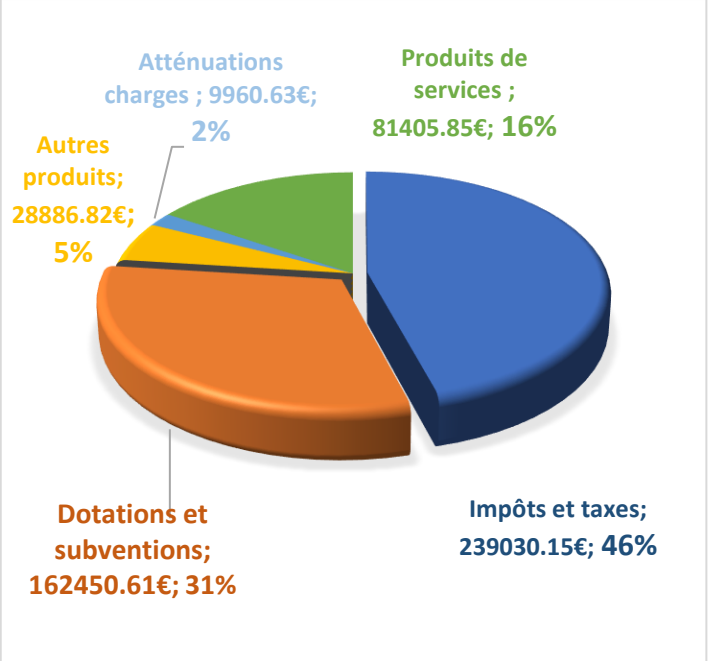

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT : 402 261.96 € **RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 521 734.06€**

Le résultat d'exploitation (dépenses - recettes) est de 119 472.10 €. Cette somme a permis de financer en 2023 une partie des investissements et de rembourser le capital des emprunts.

INVESTISSEMENT 2022

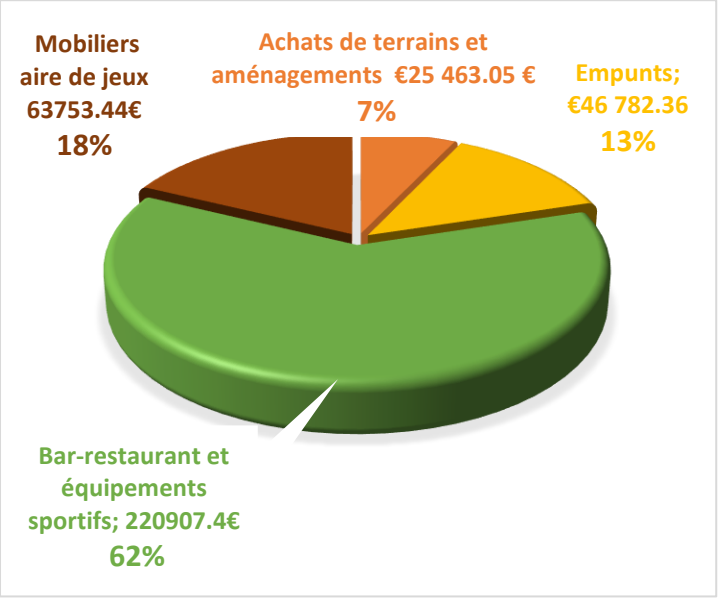

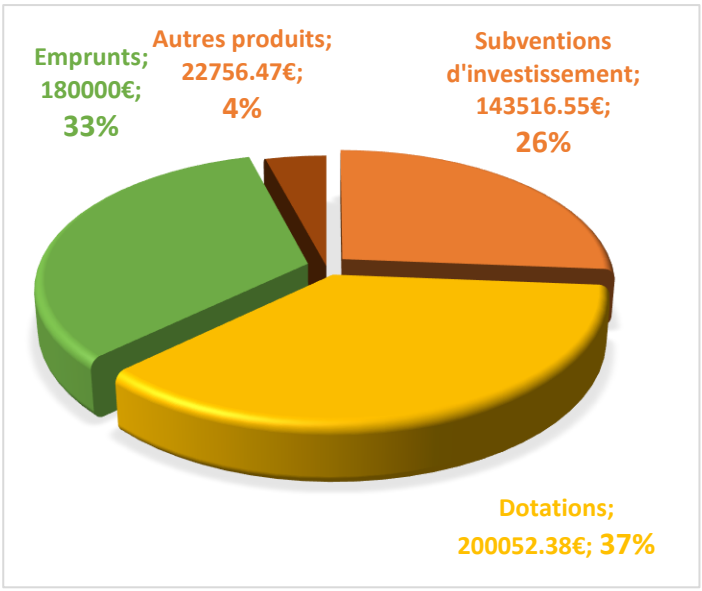

DÉPENSES D'INVESTISSEMENTS : 356 906.25 € **RECETTES D'INVESTISSEMENTS : 543 542.40 €**

Le budget prévisionnel 2023 :

Au budget général de l'année 2023, le programme d'investissement retient la réalisation du city-stade, l'étude du système de chauffage et isolation à l'école ainsi que l'aménagement de voies douces autour de la carrière Baglione. C'est aussi la poursuite du programme logements avec Mayenne Habitat et les besoins en matériels divers.

Le programme en attente est la rénovation du logement situé au dessus du bar-restaurant (changement du mode de chauffage, isolation,peinture…). La commune a une situation financière saine avec un endettement faible. Sa fiscalité reste attractive et les équipements répondent aux besoins de la population.

Détails des dépenses par service :

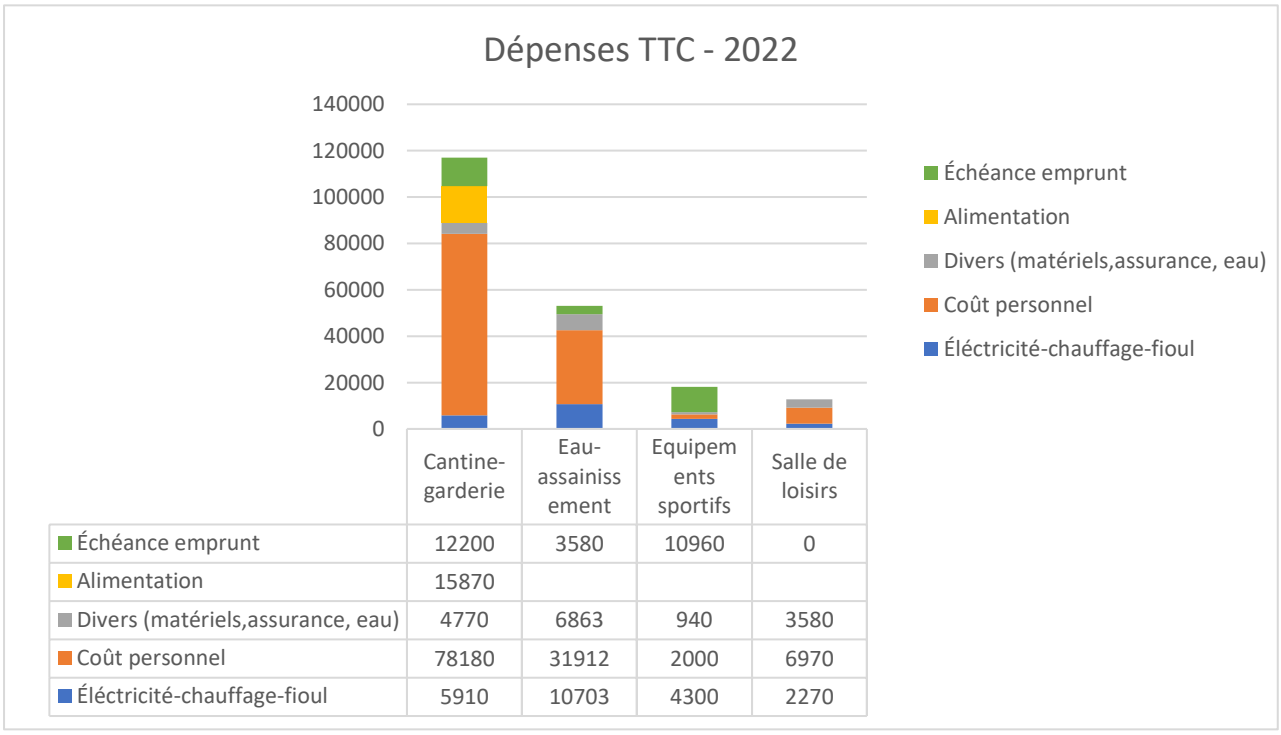

	Cantine-garderie	Eau-assainissement	Equipements sportifs	Salle de loisirs
Échéance emprunt	12200	3580	10960	0
Alimentation	15870			
Divers (matériels,assurance, eau)	4770	6863	940	3580
Coût personnel	78180	31912	2000	6970
Éléctricité-chauffage-fioul	5910	10703	4300	2270

Subventions accordées en 2023 par la Commune

ADER	1 495€	Polleniz	170 €
A.F.N.	130 €	Prévention routière	50 €
A.P.E	400 €	SPA	50 €
Club de l'amitié	200 €	Secours catholique	60 €
Comité des Fêtes	400 €	UDAF 53	60 €
École publique	1 300 €	U.S.C. Football	1 140 €
Mayenne Culture (Les Nuits de la Mayenne) 2 150 €			

Taux des impôts

IMPÔTS LOCAUX	*Produit recouvré en 2022*	*Produit recouvré en 2023*	*Taux 2022 Commune*	*Taux 2023 Commune*
Taxe Habitation	//	12 291 €	//	14.65%
Foncier Bâti	160 751 €	169 803 €	40.41 %	40.41 %
Foncier non Bâti	53 754 €	57 630 €	41.67 %	41.67 %
TOTAL	214 505 €	239 724 €		

Les propriétaires ont eu une hausse de leur taxe foncière en 2023, dû à l'augmentation des bases des valeurs locatives. Cette augmentation est liée à l'inflation.

Hausse des valeurs locatives

Les valeurs locatives cadastrales qui servent de base au calcul des impôts locaux sont revalorisées chaque année, au 1er janvier, dans la même proportion que la hausse des prix à la consommation constatée l'année précédente. Or, ces derniers ont augmenté de près de 7 % en 2023, ce qui a entraîné une revalorisation équivalente des valeurs locatives.

En 2023, le conseil municipal de Chantrigné a maintenu le taux communal (inchangé depuis 6 ans).

Eau et Assainissement

Budget primitif eau et assainissement 2023 :

SERVICE EAU

Fonctionnement : **189 688 €**

Investissement : **137 380 €**

SERVICE ASSAINISSEMENT

Fonctionnement : **98 453 €**

Investissement : **117 236 €**

La relève manuelle par tablette est mise en place depuis le mois d'octobre. Elle propose des solutions permettant de gérer efficacement les consommations d'un réseau pour éviter toute erreur de saisie ou oubli. Grâce à la tablette, les index sont enregistrés puis récupérés sur le terminal mobile pour être ensuite interfacé avec les logiciels de facturation.

Parmi les avantages, on peut citer :

- La gestion automatisée de la facturation.
- La détection des fuites, de blocage de compteur.

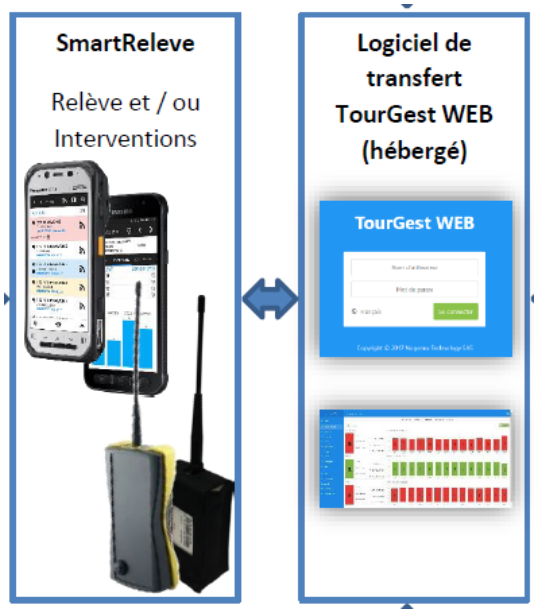

Trois photos seront prises par compteur afin de le géolocaliser et que d'autres agents techniques puissent connaitre l'emplacement de celui-ci.

LA DÉTÉRIORATION DES CANALISATIONS EST A LA CHARGE DE L'ABONNÉ.

La vie communale

Les choucas : Soyons vigilants !

Le choucas prolifère en Mayenne. Il construit son nid dans des cavités en hauteur, souvent dans les cheminées, en utilisant des branchages, feuilles, de la paille et de la terre. L'accumulation de ces matériaux obstrue les conduits de VMC, cheminées, et impacte les chaudières, inserts et poêles. La densité de ces nids provoque des feux de cheminée et/ou des intoxications au monoxyde de carbone.

Une des actions ralentissant le développement de cette espèce est la généralisation de la pose de grillages sur les conduits, afin de **diminuer le nombre de sites de reproduction.**

Si vous constatez des dégâts sur les cultures, vous pouvez contacter la mairie ou la chambre d'agriculture.

Couverture mobile – antenne téléphonique

Le projet d'implantation d'une antenne-relais de téléphonie mobile est toujours en cours, après deux refus d'implantation par les bâtiments de France (ABF).

Après accord de l'ABF, ce dispositif pourrait être implanté dans le clocher de l'église communale. Une visite technique au sein de l'église a eu lieu par AXIONE pour identifier les possibilités.

Pour réaliser ce projet, il faut que l'antenne puisse desservir l'ensemble du bourg et les alentours.

Lotissement « Les Lavandières »

- **15** parcelles disponibles au prix de 21.00 € le m^2 (25.20 € TTC).

Lotissement « Les Pierres Blanches »

La dernière parcelle (lot n°2) a été vendue en 2023. Le terrain cadastré ZP n°87 d'une superficie de 254 m2 au prix hors taxes de 16.50€ le mètre carré. Le conseil municipal a décidé de vendre également une partie à un autre propriétaire, le terrain cadastré ZP n°93 et une partie ZP 87 d'une superficie de 351 m2.

L'urbanisme

INSTRUCTION DU DROIT DES SOLS

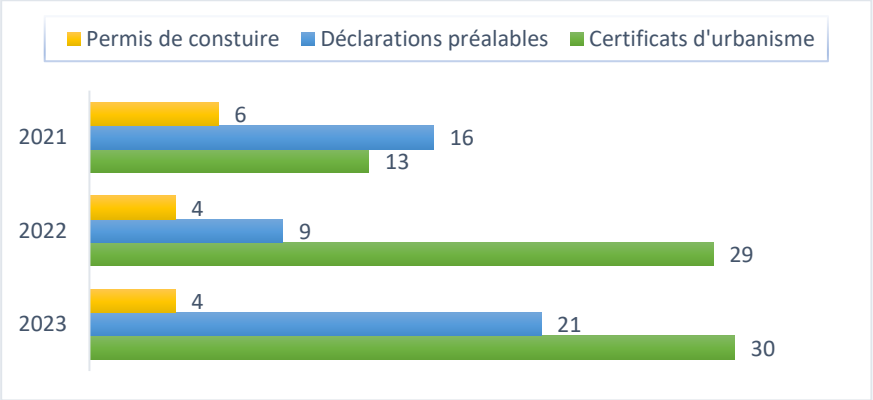

Les différentes autorisations d'urbanisme

Avant toute demande de travaux il faut se poser 3 questions :

1. Quel formulaire pour quels travaux ?
2. Dans quelle zone se situe le bien où je réalise mes travaux en consultant le PLUi sur le site du bocage mayennais.
3. Consulter le règlement pour voir si les travaux que je souhaite faire peuvent être réalisable.

Espaces verts – herbes hautes - trottoirs

Il est rappelé qu'il appartient à chaque riverain de détruire les herbes situées sur les trottoirs et dans le caniveau devant son habitation. En hiver, dans la mesure du possible, de déneiger devant sa maison.

Élections Européennes 2024

Les électeurs français seront appelés aux urnes le **dimanche 9 juin 2024** pour élire les représentants français. Les députés européens sont élus au suffrage universel direct à un tour.

Repas des aînés

Le repas annuel des aînés s'est tenu jeudi 4 mai, à la salle de loisirs.

De gauche à droite, les doyens de la commune : Roger Quélier, Gisèle Poirier, Suzanne Barron, Odile Gaisnon, Marcel Mengard, Joseph Noury en compagnie de Françoise Duchemin, maire.

Ce repas offert au plus de 65 ans est financé par le budget d'action sociale de la commune. Le repas a été accompagné d'une chaleureuse ambiance et de jeux de cartes (belote, tarot) et de jeux au terrain de pétanque. Le service du repas a été effectué par les bénévoles, que le maire remercie pour leurs implications et leurs bienveillances.

Sans oublier les résidents de l'EHPAD, Mme Martine Mareau, adjointe, et Mme Duchemin ont distribués des brioches.

Le repas des aînés aura lieu le jeudi 16 mai 2024.

Remise de roses – fête des mères

Le jour de la fêtes des mères, une rose est offerte à chaque résident de l'EHPAD par la mairie.

Commémoration

Retour en image sur ce bel hommage rendu le samedi 11 novembre en présence de l'Association des anciens combattants, les conseillers municipaux.
Une cérémonie accompagnée par quelques élèves pour la lecture du texte avec Madame le Maire.
A l'issue de cette Cérémonie, un vin d'honneur a été offert par la Municipalité.

Les bleuets de France. *« C'est aider ceux qui restent », les pupilles de la nation, les veuves de guerre, les blessés de guerre, les familles endeuillées, les anciens combattants et les victimes d'actes terroristes.*
www.bleuetdefrance.fr

Fleurissement du bourg

Pour l'année 2024, toutes personnes intéressées pour obtenir des plants au mois de mai sont invitées à s'inscrire à la mairie entre **le 01er avril et le 30 avril 2024.**

Spectacle « les Nuits de la Mayenne »

Pour sa 50e édition, le festival *Les nuits de la Mayenne* avait sélectionné Chantrigné pour intégrer la programmation 2023.

Le 1er août, une pièce de Labiche, « *L'affaire de la rue Lourcine* » a été jouée à la salle de loisirs suite aux intempéries. Pour rappel, la pièce devait se jouer près de l'église en extérieur. Merci à toutes les personnes qui ont participé à cet évènement ! (Acteurs, bénévoles, spectateurs…). La visite guidée de l'église par M. et Mme Faguer a été très appréciée avant le spectacle.

Le coût du spectacle « les nuits de la Mayenne » était de 4 300€. Le reste à charge pour la commune de Chantrigné était de 1 750€.

TARIFS LOCATION SALLE DE LOISIRS 2024

TARIFS pour HABITANTS

	de CHANTRIGNÉ		HORS COMMUNE	
	1 journée	2 JOURS	1 journée	2 JOURS
Grande salle	190	260	280	370
Petite salle	135	200	225	300

Grande salle

Vin d'honneur	90		145	
Réunion (sans entrée payante)	Gratuite pour les associations de Chantrigné		130	
Association locale	Gratuité 1 fois/an si "action solidaire"			
Association locale	95	140		
Association bocage mayennais (CHANTRIGNE inclus)			195	255
Association extérieure			280	370

Petite salle (sans scène)

Réunion (sans entrée payante)	Gratuite pour les associations de Chantrigné		100	
Association locale	70	115		
Association cantonale (CHANTRIGNE inclus)			125	185
Association extérieure (sans repas)			205	265

La vaisselle est incluse dans la location.

Location de la sono 50 €.

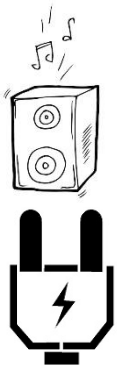

Chauffage/électricité : 0.30kWh consommé.

Ecole - Visite de Mme Morençais, présidente de la Région

La Présidente de la Région des Pays de la Loire s'est déplacée dans le bocage mayennais et notamment à l'école Maurice Carême. Retrouvez la vidéo de présentation sur YouTube *« à votre rencontre en Mayenne ».*

Goûter de noël et bons d'achats - école

La municipalité offre un goûter de noël à tous les élèves. C'est un moment convivial, les élèves préparent le goûter et chantent pour la venue du père noël.
Un bon d'achat de 25€ préparé par la librairie du marais est offert aux élèves de CM2 à la fin de l'année scolaire.

Cantine

Effectifs cantine septembre 2023 : **55**
Tarifs 2023/2024 : le repas enfant : **3,90 €.**

Il est demandé aux parents dont les enfants mangent occasionnellement à la cantine de bien vouloir prévenir à l'avance Mme Béatrice GRASSET, en cas d'absence, les repas seront facturés. (Site e-primo ou au 07.65.18.16.21).

Organisation du temps scolaire

Les effectifs de l'école augmentent, la cantine devient donc trop petite pour accueillir tous les élèves de l'école en même temps. La mairie a souhaité mettre en place deux services de cantine (PS/MS puis GS au CM2). Les horaires de l'école sont modifiés pour les PS/MS : 9h-11h45 et 13h15-16h30. Les PS/MS mangent de 11h45 à 12h30 et les GS au CM2 de 12h30 à 13h10.

Garderie

LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI : de 7h à 8h50 et de 16h40 à 18h30

Prix : **1,80 €** de l'heure (foyer imposable) **ou 1,70 €** de l'heure (foyer non imposable)

Un accueil est mis en place pour le mercredi (De 8h à 13h30) à Chantrigné et l'après-midi à Ambrières- les-Vallées. La sortie de 16h30 se fait par le petit portail côté garderie. Le soir, la garderie actuelle (16h40-18h30), un goûter est proposé. Pour cette année, il est demandé aux familles de récupérer l'enfant dès 16h30 ou d'attendre 17h00. En effet, pour une question d'organisation et de distribution du goûter, le personnel communal sera présent au portail à 16h30 ou 17h00 puis le service de garderie est maintenu jusqu'à 18h30.

Projets réalisés

L'éco-pâturage

Le GAEC « Carré d'Ouailles » met à disposition ses brebis à certaines périodes de l'année pour la plus grande joie des élèves.
L'éco-pâturage est une méthode d'entretien des espaces verts avec des animaux**.** Le terrain est situé derrière la bibliothèque. La municipalité remercie le GAEC Carré d'Ouailles.

Acquisition de matériels TTC

Lits maternelles	**850 €**
Banc et chaises pour l'école	**725 €**
Sèche-mains école	**960 €**
Chaise ergonomique école	**580 €**
Cour de récréation - aménagement	**4 490 €**
Agrès de fitness	**5 928 €**
Range-vélos près du city-stade	**1 500 €**
Poubelles extérieures près du city-stade	**415 €**
2 chariots de ménage	**310 €**
Tablette et application relève compteurs	**3 400 €**

City stade et agrès de fitness

Un plateau multisports et des agrès de fitness sont ouverts à tous et accessibles gratuitement près du terrain de football. Ce projet a été lancé en avril 2022 et les subventions ont été notifiées au mois de mars 2023.

Subventions attribuées :

Agence Nationale de Sport (ANS) : 56 870 €
Conseil Départemental (Plan Héritage) : 24 000 €
CAF : 22 000 €.
MSA : 5 000 €.

Ce terrain permet de pratiquer de nombreux sports (football, basketball, handball, volley, badminton, hockey...). La municipalité a répondu à l'appel lancé par le Gouvernement dans le cadre de l'organisation des Jeux Olympiques 2024.

Animations « Jeux Olympiques 2024 »

Dans la perspective des Jeux olympiques de Paris 2024, la commune a reçu le label **« Terre de jeux 2024 »** et l'école celui de **« Génération 2024 ».**

M. Loïc FAVRE, référent « Terre de jeux » sur la commune, a organisé avec l'aide des enseignantes et des dirigeants du club de football, la découverte des jeux Olympiques et des jeux Paralympiques.

Une exposition avec de nombreuses affiches relatant les évènements marquants des jeux, a été mise à disposition des élèves sous le préau de l'école. Ensuite, il y a eu une présentation plus précise des JO à chaque classe de la petite section jusqu'au CM2.

Il a été proposé aux enfants, dans la foulée, de venir sur le city-stade afin de découvrir en situation plusieurs type de sports (volley, basket-ball ou football).

L'accent ayant été porté sur les sports adaptés, et afin de pouvoir visualiser les difficultés que peuvent rencontrer les personnes ayant un handicap, des jeux adaptés ont été mis à disposition. Les enfants ont joué au « cécifoot », c'est du football pour personnes non voyantes avec un ballon sonore et des masques opaques. Ils ont découvert « la Boccia »,c'est une pétanque adaptée pouvant être jouée dans différentes versions. Nous avons pu assister à des parties acharnées et les enfants sont repartis comblés de ces nouvelles expériences.

Renouvellement des réseaux -rue de la bergerie

La commune assure la compétence eau potable et assainissement collectif. Les travaux « rue de la bergerie » seront réalisés par l'entreprise STPO, sous la maitrise d'œuvre du bureau d'études M :EAU CONSEIL.

Les travaux débuteront mi-janvier. Un cheminement pour les piétons sera mis en place tout au long du chantier.

En quoi ces travaux sont-ils nécessaires ?

Assainissement collectif

Pour le réseau d'assainissement collectif, les canalisations se sont dégradées. Les travaux permettront de rétablir l'étanchéité et d'éviter ainsi le risque de départ d'eaux usées vers le milieu naturel.

Eau potable

Ces interventions, sont nécessaires car les canalisations sont vétustes. Pour un bon fonctionnement du réseau d'eau potable, cela permettra de limiter les fuites et donc de préserver la ressource. En parallèle, une remise en conformité des branchements sera réalisée avec notamment la mise en accessibilité des compteurs.

Travaux d'eaux pluviales

Les travaux d'assainissement permettent également de réaliser des travaux des eaux pluviales ce qui entraînera l'évacuation des eaux lors des épisodes pluvieux.

Les dépenses pour la réalisation de ce chantier s'élèvent à **86 865 € HT**
pour l'eau potable et assainissement collectif et **41 125 € HT** pour la commune (eaux pluviales), suite à l'ouverture des plis.

Ce projet bénéficie du soutien financier du Conseil Départemental de la Mayenne, à hauteur de 30 000€.

Projets à venir

Aménagement de la carrière et du Val d'iège

Le cabinet Ouest Am' (35651 Le Rheu) propose une mission de maîtrise d'œuvre pour l'étude de faisabilité de l'aménagement d'un sentier en bord de carrière et d'un plan de gestion du vallon et du Val d'iège (collecte de données et consultation des acteurs locaux ainsi qu'une convention entre la commune et la carrière Baglione) :

- 7 385 € HT pour la phase esquisse. (Réunion de lancement, diagnostic, atelier de concertation habitant/école/jeunes, mise en forme d'un plan de gestion chiffré et d'une réunion de présentation en 2024.

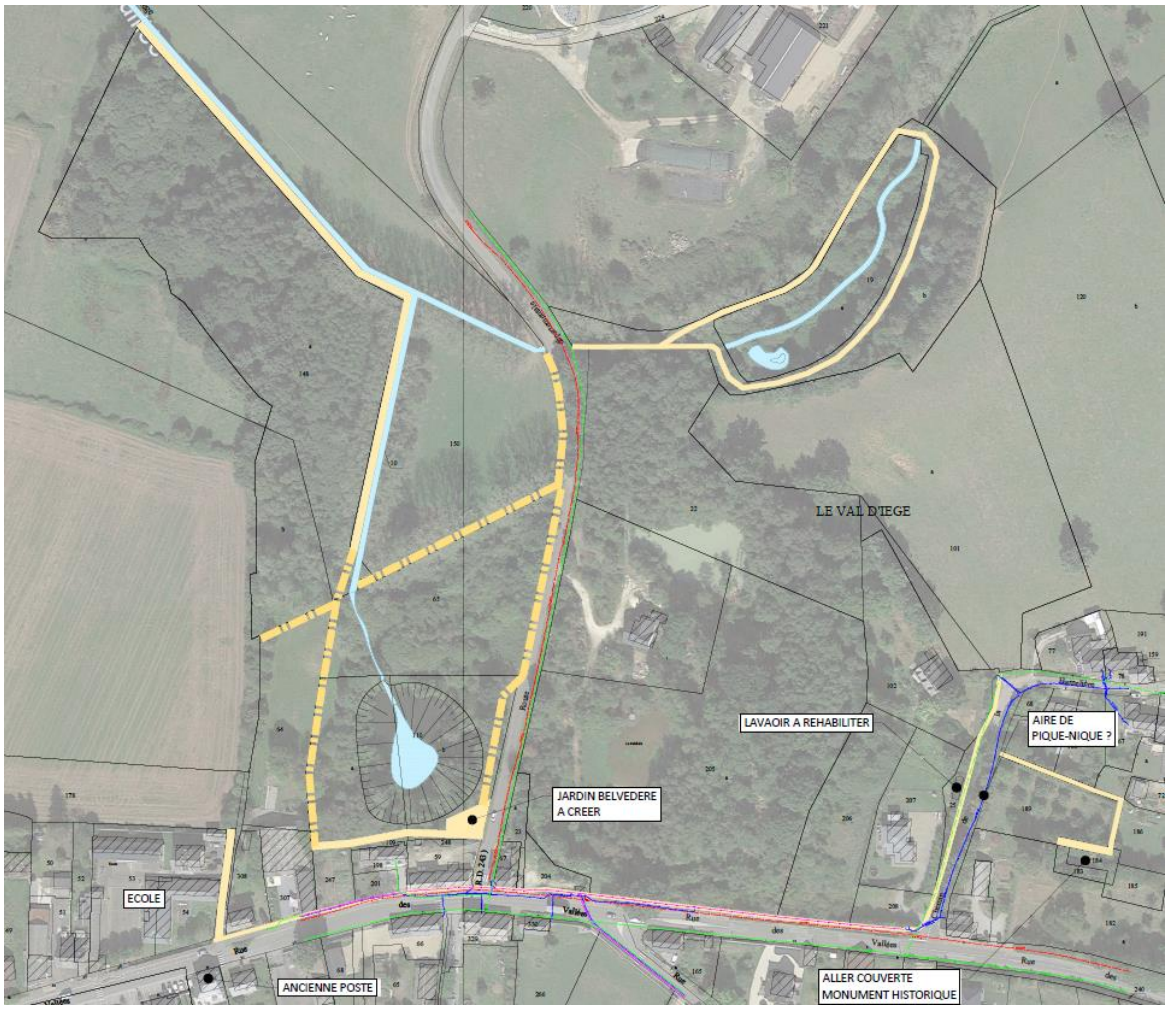

Ouest am'
L'intelligence collective au service des territoires

Viabilisation de 4 logements – rue de la chapelle

Le secteur concerné est une parcelle divisée en 4 lots avec la création d'une voirie, les réseaux, l'éclairage public, télécoms et l'aménagement paysager.
Le projet s'étend sur une surface d'environ 1 600 m².
Le bureau d'études M :EAU CONSEIL est retenu pour ce projet pour un montant de 6 440€ HT. La commune doit assurer la viabilisation du site afin que Mayenne Habitat lance la maitrise d'œuvre des pavillons.

Montant estimé des travaux HT :
Création des réseaux et branchements : 36 000 €
Travaux de voirie : 36 000 €
Aménagement urbain et paysager : 10 000 €

Câblage et étude concessionnaire hors marché
(télécoms, éclairage et basse tension) + géomètre : 10 000 € **TOTAL : 92 000 € HT**
Le Conseil Départemental finance par le PDH (Plan Départemental de l'Habitat). Mayenne Habitat reversera 6 000€ par logement construit.

Projet 2024 : Terrain de football synthétique 5X5

Le Conseil Départemental a choisi de soutenir le monde sportif dans son développement et construire le sport de demain.

Ce projet réalisé en lien avec les comités sportifs départementaux va permettre de réaliser **23 terrains de foot 5X5 sur le territoire. Chantrigné a été retenu par son dynamisme sportif (école de football avec un éducateur au sein du club, le développement de l'équipe féminine et l'école Maurice Carême).**

Dans ce cadre, **le Département va assurer la maîtrise d'ouvrage de ce terrain de football 5X5 situé près du terrain d'honneur.**

Le coût du projet est estimé à 132 000€ HT, il est entièrement pris en charge par le Conseil Départemental.

La Mayenne est le premier département de France en termes de nombre de licenciés rapporté à la population. (80 000 licenciés de sport). En comparaison, le Cher et l'Aube, départements de démographie identique, comptent respectivement 45 000 à 53 000 licenciés.

Enfance et jeunesse

Maison des Initiatives Jeunesse (MIJ)

L'opération Argent de Poche, pendant les vacances d'été à Chantrigné s'adresse aux adolescents de 16 à 18 ans.

C'est quoi ?

Les jeunes sont impliqués dans l'amélioration du cadre de vie par l'entretien de lieux publics et des chantiers créatifs. Le travail en équipe, encadré par les élus, bénévoles et l'agent de la commune, favorise la mixité sociale, l'éducation à la citoyenneté, la solidarité intergénérationnelle.

Combien je gagne ?

Chaque chantier dure une semaine, à raison de 3 heures par jour. **L'indemnité est de 15 € par jour, soit 75 € à la fin du chantier.**

Comment s'inscrire ?

Les jeunes peuvent retirer un dossier à la MIJ – Maison des Initiatives Jeunesse (Gorron).

Tél : 06.72.37.08.35 mij53@orange.fr

Août 2023 – atelier peinture et remise en état des panneaux mairie et bibliothèque.

De gauche à droite : Mme Mareau, M. Pillais

De gauche à droite : R. Bouteaux, M. Favre, M. Guichart,M. Epiard, M. Pillais et L.Foucher.

Ludo'Anim

Jeux sur place, prêt de jeux, animations ponctuelles : le service LUDOTHEQUE est ouvert à tous (enfants, parents, grands-parents, écoles, EHPAD,…) avenue Charles de Gaulle à Gorron.

Lors des périodes de vacances scolaires des « PAUSES LUDIQUES » se déroulent sur les communes du Bocage Mayennais. Également, en collaboration avec les écoles, les structures enfances jeunesse et le réseau lecture : des animations autour du jeu sont programmées

LA LUDOTHEQUE est ouverte

- Mercredi 10h à 18h
- 1er samedi du mois 10h à 12h

et

Animations itinérantes

« Pauses Ludiques » :

- Périodes de vacances scolaires
- Ouverts à tous
- Pas besoin de réserver

Gratuit

Des animations jeux ont lieu dans les médiathèques :

Ambrières les Vallées : 29 février / 18 juillet / 24 octobre (15-17h)/ vendredi 3 mai (19h-21h).

Chantrigné : 30 avril (14h30-16h30) / 22 octobre (14h30-16h30)

Bibliothèque de Chantrigné :

Les élèves de l'école de Chantrigné continuent à fréquenter la bibliothèque de Chantrigné une fois toutes les 3 semaines pour y emprunter des livres ou pour des lectures offertes. Des animations y sont organisées tous les trimestres par Yvana qui vient lire et faire découvrir de nouveaux livres aux élèves. **Les bénévoles vous attendent aux horaires habituels.**

Carte jeunes 11-29 ans

CARTE JEUNES 11-29 ans

La carte jeunes est disponible au tarif de 5€, elle permet d'avoir un maximum d'avantage. Elle est valable jusqu'au 31 août 2024

Retrouver nos partenaires sur le site de la MIJ

- Faites le plein d'avantage
- De 5 à 86 % de réduction auprès des partenaires (culture, loisirs, sport, mobilité, formation, équipement, autonomie, restauration…)
- Pour tous les jeunes de 11 à 29 ans du Bocage Mayennais

Maison des initiatives jeunesse (**MIJ**) avenue Charles de Gaulle 53120 Gorron. Tél : 06.72.37.08.35

Horaires : mercredi 10h-18h / mardi, jeudi 15h-18h. Rendez-vous itinérant lors des vacances scolaires

mij53@orange.fr

site : www.maisondesinitiatives.sitew.org

Suivez-nous sur les réseaux : Mij Bocage Mayennais

Association des Parents d'Elèves (APE)

Depuis de nombreuses années, les parents d'élèves perpétuent des actions pour le confort des enfants (participation au financement de matériel pédagogique, aux sorties scolaires, achat de jeux pour les enfants).

Bilan de l'année scolaire 2022-2023

L'association a participé au financement de la sortie scolaire au Mont Saint Michel en juin 2023.

En juin 2023, les maîtresses ont à nouveau organisé des olympiades sur le terrain de football et à l'école, l'occasion de se retrouver entre enfants, parents et maîtresses. Le temps idéal, la rétrospective des sorties organisées, le barbecue mis à disposition le midi, l'apéritif offert par l'association ont clôturé cette année scolaire dans la bonne humeur !

Année scolaire 2023-2024

Cette nouvelle année a débuté par une rentrée conviviale et musicale autour d'un café.

Après plusieurs années d'absence, le repas convivial de l'association des parents d'élèves a fait son grand retour le dimanche 8 octobre avec au menu : rougail saucisses ou tartiflette.

Suite des actions qui vous seront proposées tout au long de l'année :

- **Vente de gâteaux Bijoux prévue début 2024**
- **Vente de saucissons prévue en juin 2024.**

De nouveaux parents sont entrés dans l'association et nous les remercions, ainsi que tous les parents investis depuis de nombreuses années à nos côtés !
Nous sommes une équipe dynamique alors n'hésitez pas à nous rejoindre.

L'association des parents d'élèves vous souhaite de joyeuses fêtes et une très belle année 2024.

« Une année à la Charmille »

Cette année a été marquée par le départ de Mme Karine Launay Beaujard, Cadre de Santé partie à l'IFSI de Mayenne. Elle est remplacée par Mme Chevalier Karine, nous lui souhaitons la bienvenue.

A l'Ehpad, les échanges avec l'école de Chantrigné ont repris ainsi que les échanges avec les Ehpad de Oisseau et d'Ambrières, où certains résidents retrouvent famille et amis.

Les spectacles et sorties sont toujours organisés : Parc de Vaux, Casino, goûter à la Haie Traversaine, sortie à la mer, concert de David Luka, de Marina et Franck Sartori, mais aussi de l'Ilot au Soleil…

Sortie à la mer

Sortie au Casino de Bagnoles

Sortie à la Haie Traversaine

Au quotidien sont toujours réalisés : atelier lecture, Siel bleu, jeux de sociétés ou d'extérieur, bricolage, pâtisserie, repas des saisons, ainsi que notre repas à thème « Les USA »

Concours Siel Bleu à l'EHPAD d'Ambrières

Bricolage

Repas d'été

Encore une année bien remplie, merci à toute l'équipe soignante.

Bonne Année à tous.

L’école

L’école Maurice Carême compte **70 élèves** à la rentrée 2023 : 25 PS/MS/GS dans la classe de Cléo Jeudy, 22 CP/CE1/CE2 dans la classe de Marie-Laure Fougeray, 23 CM1/CM2 dans la classe de Marie Chopin et Alizé Charriat. Laëtitia Thommeret est l’ATSEM de la classe maternelle.

Les moments forts de l’année 2023 :

Sorties au cinéma : Tous les élèves de l’école se sont rendus deux fois au cinéma de Gorron.

Spectacle JMF : Les élèves des écoles de Chantrigné, de La Haie-Traversaine et de Saint-Mars-sur-Colmont se sont rendus au théâtre de Laval pour voir un spectacle organisé par les Jeunesses musicals de France. Cette sortie a permis aux élèves de découvrir le théâtre de Laval, différents instruments et techniques d’animation. Cette ouverture culturelle a été appréciée des enfants

Journées sportives et travail sur l’olympisme : Une rencontre athlétisme a été organisée pour la classe de CP/CE1/CE2. Des olympiades ont été organisées avec les familles pour conclure cette année sportive.

Journée au Mont-Saint-Michel : Tous les élèves des écoles de Chantrigné, de La Haie-Traversaine et de Saint-Mars-sur-Colmont se sont rendus au Mont-Saint-Michel le 22 juin. Les classes de maternelle ont visité le parc Alligator Bay pour découvrir différentes sortes de reptiles, puis se sont baladés dans la baie pour découvrir ses caractéristiques et les animaux qu’elle héberge.

Les classes de CP, CE1 et CE2 ont visité le village du Mont puis se sont baladés dans la baie. Les classes de CM1 et CM2 ont visité le village du Mont puis ont appris à faire du char à voile. Cette journée enrichissante au niveau des apprentissages a permis de renforcer les liens entres les élèves des trois écoles.

Sortie vélo du 3 juillet

Le lundi 3 juillet 2023, les élèves de Chantrigné du CP au CM2 ont fait une sortie vélo avec les élèves des écoles de La Haie et de St Mars.
Les élèves de cycle 2 sont allés en car jusqu'à la voie verte d'Ambrières pour aller aux portes de

Mayenne, pour certains, et d'autres jusqu'à St Fraimbault de Prières. Tout le monde s'est retrouvé à la Gare de St Fraimbault pour pique-niquer.
Les CM de Chantrigné sont partis de l'école et sont passés par Niort, Le Horps, Champéon pour rejoindre le lieu du pique-nique. Puis ils sont partis pour rentrer à Chantrigné en passant par le château de Malortie à st Loup du Gast (32km).
Les CM de La Haie et de St Mars sont partis de St Mars en passant par Ambrières et ont rejoint les autres à St Fraimbault pour ensuite faire le chemin inverse (40km).

Tout le monde a beaucoup aimé cette journée, en particulier les descentes à vélo et le pique-nique. Les CE/CM ont appris à rouler sur la route et à respecter le code de la route, à circuler correctement dans les carrefours et sans danger, à bien utiliser les vitesses lorsqu'il y a des montées et des descentes. Beaucoup ont appris à persévérer malgré les difficultés !

Visite au collège pour la fête de la Science : La classe de CM est allée en car avec l'école de La Haie Traversaine, au collège d'Ambrières, jeudi 12 octobre 2023 pour la fête de la science.

Chaque groupe d'élèves a participé à des ateliers sur l'archéologie, l'évolution des hommes préhistoriques, la géologie, la biodiversité dans les grottes et a découvert une grotte reconstituée.
Ils ont appris beaucoup de choses, par exemple, que les grottes se sont formées grâce à l'eau de pluie acide qui a creusé la roche calcaire.

A l'atelier archéologie, les élèves ont essayé, avec des pinceaux, de « déterrer » des outils, des ossements et ils les ont mesurés et dessinés comme des archéologues.

Certains élèves ont fait de l'art pariétal en mettant leur main dans l'argile pour faire une empreinte comme les hommes préhistoriques. Pour terminer, tous les élèves ont pris leur pique-nique dans la salle de musique.
Cette matinée, très enrichissante en histoire et en sciences, leur a aussi permis de se familiariser avec leur futur collège.
Cette sortie a été très réussie et appréciée!

La vie associative

Le comité des fêtes

Pour cette année 2023, le comité des fêtes a organisé sa traditionnelle randonnée de tracteurs anciens le dimanche de la Pentecôte. Celle-ci a réuni une soixantaine de vieux modèles, toujours plus beaux d'année en année. La journée a débuté par le petit-déjeuner aux tripes ou café-croissant. Le midi, tout le monde s'est rassemblé dans la bonne humeur au moment de la pause pique-nique et la journée s'est terminée par un repas saucisses-grillades. Les tracteurs et les conducteurs se sont baladés sur un parcours d'une cinquantaine de km dans les campagnes de Chantrigné, St Loup-du-Gast, Niort-La-Fontaine et Lassay-les-Châteaux à travers petites routes, chemins de terres et forêts.

L'autre temps fort de l'année a été le dîner-spectacle organisé le 4 novembre, dîner autour d'une paëlla ou tartiflette et spectacle sur le thème de l'hypnose. Cette soirée a réuni une centaine de participants et a bluffé une bonne partie du public. L'artiste sur scène a pris soins de faire participer le public qui s'est prêté au jeu pour un résultat époustouflant. La plupart des spectateurs fût ravie d'avoir assisté aux évolutions des cobayes sur scène. Cette nouvelle formule a bien plus aux personnes présentes, peut-être sera-t-elle reconduite.

Place à l'année 2024 maintenant pour d'autres animations.

L'équipe du comité des fêtes vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

Association Théâtrale L'Esperluette des vallées

Après deux années d'interruption, la troupe de l'Esperluette était très heureuse de pouvoir revenir sur scène et de fêter son dixième anniversaire.

C'est avec beaucoup de plaisir qu'ils ont interprété : « Gare au gorille » de Jacky Goupil, une comédie presque policière qui a donné la banane au public.

En première partie, 4 jeunes chantrignéens ont démontré leurs talents avec deux petites pièces : « bobos bidons » et « souvenirs d'Esperluette » retraçant les scènes culte de la troupe depuis 10 ans.

L'ensemble de la troupe remercie tous les bénévoles qui s'investissent depuis des années à leurs côtés.

Et un grand merci au public fidèle à chaque rendez-vous !

Vous pourrez revenir les applaudir à la salle des fêtes de Chantrigné :

Le Dimanche 21 Janvier 2024 à 14h30

Samedi 27 Janvier 2024 à 20h30

Dimanche 28 Janvier 2024 à 14h30

Vendredi 02 Février à 20h30

Dimanche 04 Février 2024 à 14h30

<u>Tarifs</u> : 6€ à partir de 18 ans

3€ moins de 18 ans

<u>Infos et réservations</u> : 02.43.08.93.84

Le club de l'amitié

Notre association compte à ce jour 41 adhérents.

Chaque jeudi après-midi 24 personnes viennent partager un moment agréable à la salle communale. Les parties de belote, de tarot et de pétanque s'enchainent dans une ambiance joviale.

Bravo à nos champions :

Claudine Duval s'est qualifiée au concours départemental de belote en arrivant 3ème au cantonal. Martine Mareau s'est qualifiée pour la finale départementale de dictée.

Sortie 2023

Un pique- nique a été organisé fin septembre à l'Etang des Perles où chacun avait apporté un plat ou une boisson à partager. Le site très agréable, le beau temps et la bonne humeur ont contribué à la réussite de cette belle journée.

Notre assemblée générale aura lieu en Février prochain. Des affiches vous informeront plus précisément de la date et du lieu.

Vous pourrez prendre votre carte adhésion Génération Mouvement 53 qui vous permet entre autres de participer au différentes activités proposées par l'amicale cantonale (chorale, tarot, yoga, gym, danse country), de bénéficier de reductions chez nos partenaires, de partir en voyages organisés à des prix modérés etc.

La journée de la forme organisée au niveau départemental se tiendra en mai prochain à Ambrières-les- vallées.

Venez nombreux vous divertir (marche, pétanque, belote, tarot, repas et danse sont proposés).

Joyeuses Fêtes de fin d'année à toutes et à tous

Et

Meilleurs Vœux pour 2024.

US Chantrigné section football

Notre association compte cette année 118 licenciés. Ce chiffre est en augmentation chaque année notamment grâce à la création de la section fit-foot. Le bilan sportif fût excellent la saison dernière avec le titre de champion de première division pour l'équipe fanion ainsi que notre équipe seniors féminine. Cette dernière évolue cette année en 2ème division foot à 11. Enfin notre équipe réserve a obtenu son maintien en 3ème division.

Le début de saison est satisfaisant pour nos équipes seniors en championnat malgré l'élimination de notre équipe A de toutes les coupes.

Pour le pôle jeunes, nos U15 et U18 sont en entente avec les clubs de Lassay-Les-Châteaux et de St Fraimbault-de-Prières. Les U15 jouent les premiers rôles dans leur championnat. Le bilan est plus mitigé pour les U18.

Notre équipe U13 a réussi à accéder au championnat de 2nde division après une première phase quasi-parfaite. Notre équipe U11 réussit également son début de championnat avec beaucoup de victoires lors des plateaux. Enfin, notre équipe U7 compte 11 joueurs cette année lors des entraînements et presque autant lors des plateaux le samedi matin.

1er rang de gauche à droite : J.Derouault,N.Breux,M.Chevillard et S.Poisson.
2ème rang : Y.Bouleau, Q.Piednoir, N.Gandais,R.Piednoir et B.Poirier
3ème rang : A.Garry,M.Poirier,H.Vasseur,J.Déséchalliers, Y. Legentil et G.Huault
4ème rang : A.Ravé, A.Derouault et E.Legentil (coach).

Création d'une section Fit foot

Cette année, le club de football élargit son offre sportive avec la création d'une section Fit-Foot. Cette discipline, ouverte à tous, footballeur ou non, regroupe du fitness, du cardio et de la coordination avec un ballon. Cette activité, très ludique, regroupe des sportifs de tous âges et permet à chacun de se dépenser à son rythme. Depuis le début de la saison, on compte en moyenne plus d 'une quinzaine de participants à chaque séance, une belle réussite ! N'hésitez pas à venir essayer ! Les entraînements se déroulent tous les mardis de 19h30 à 21h.

Mise en place d'un bureau des jeunes

Autre nouveauté cette année, les joueurs de foot de moins de 13 ans (U13) découvrent le fonctionnement d'une association par la création du bureau des jeunes (BDJ). Le bureau se regroupe après chaque entraînement pour notamment organiser les rencontres du weekend et divers événements au cours de la saison.

Recherche de sponsors et de mécènes

Que vous soyez particulier ou professionnel, vous pouvez nous aider grâce au mécénat ou à la sponsorisation*. Votre participation financière permettra de pérenniser le club, de maintenir la qualité du football pratiqué à tous les âges, de maintenir l'esprit familial et convivial du club et de maintenir l'emploi CDI. Autant de défis qui sont essentiels à la bonne santé du club. Ainsi, votre aide permettra à chacun de pratiquer un loisir à proximité de son lieu de vie et de s'épanouir au sein de la commune.

*La sponsorisation correspond à une participation financière en échange de publicité. Le mécénat correspond à une participation financière sans publicité et donne le droit à des avantages fiscaux. Pour plus de renseignements contactez Muriel Derouault au 06 79 45 79 81.

Dates à retenir sur 2024 :

- Choucroute du foot le **2 mars**
- Assemblée générale (à définir)
- Tournoi corporatif (à définir)
- Concours de pétanque au profit de la mucoviscidose : **15 août**

En attendant, continuez à venir nous supporter sur les terrains !

Vaincre la mucoviscidose

Cette année encore bon nombre d'entre vous sont venus participer au tournoi de pétanque organisé par les associations de CHANTRIGNÉ et dont le bénéfice est reversé à «Vaincre la mucoviscidose».

Lors de la journée des virades de l'espoir un chèque de **1 150 euros** a été remis au Président du Département M. Bernard TECHER.

Les fonds collectés lors des virades sont en priorité affectés au financement de la recherche mais aussi à l'amélioration des soins de la qualité de vie des patients et de leur famille.

Un traitement innovant va désormais être accessible aux jeunes enfants porteur d'une mutation spécifique, une décision qui va apporter un immense espoir aux familles.

Merci pour votre générosité.

Atelier Gym Seniors

En partenariat avec l'association Siel Bleu, un atelier Gym Séniors est proposé sur votre commune.
Les séances ont lieu les jeudis matin à la salle de loisirs.

En quoi consiste cet atelier ?

La gym séniors est une activité physique adaptée et ludique délivrée en cours collectifs par un professionnel Siel Bleu. Cet atelier s'adresse à tous ceux qui ont besoin d'une gymnastique qui puisse s'adapter à leur rythme. Les exercices sont adaptés en fonction de vos capacités physiques. De plus, se réunir provoque d'excellentes opportunités pour créer des liens sociaux.

Si vous souhaitez vous inscrire pour ces séances ou avoir de plus amples informations, veuillez contacter le Service aux Personnes de la Communauté de Communes du Bocage Mayennais.

La vie des territoires

TRANSPORTS

Comment se déplacer sur le territoire ?

ALEOP : déplacements ponctuels ou de proximité pour se rendre chez le médecin et courses alimentaires. Centrale de réservation : **0 806 800 053.**

Ou https://aleop.paysdelaloire.fr/mes-deplacements/je-recherche-un-horaire

Reso'AP (Réseau Social d'Aides à la Personne) a pour but de maintenir l'autonomie des personnes par la mobilité et faciliter le maintien à domicile. Contacter RESO'AP au **02 43 39 44 49**

Par courriel : contact@resoap.fr

Le bus scolaire : il reste des places, vous pouvez prendre le bus scolaire.

Avant de prendre le bus :

- Se munir d'un ticket à 2€
- Contacter le conseil régional, service transports
- Ligne Chantrigné – Ambrières les vallées ou Chantrigné- Mayenne – Laval.

Contacter le Conseil Régional : 02 43 67 22 50.

Ou **https://aleoppaysdelaloire.fr**

Horaires de la déchèterie – Ambrières les Vallées

	Du 1er février au 31 octobre	Du 1er novembre au 31 janvier
Lundi et Mercredi	15h à 18h	15h à 17h30
Vendredi	10h à 12h	10h à 12h
Samedi	10h à 12h et 14h à 18h	10h à 12h et 14h à 17h30

Maison Départementale de l'Autonomie

Au service des personnes âgées, des personnes en situation de handicap, de leurs familles et de leurs aidants.

Un accompagnement personnalisé vous est proposé par un professionnel, dans l'une des 12 antennes territoriales de l'autonomie ou à votre domicile, pour :

Évaluer vos besoins ; vous soutenir dans les démarches de la vie quotidienne : aide à domicile, scolarisation, insertion professionnelle, aménagement du logement ; vous aider à compléter vos formulaires de demandes de prestations (Prestation de compensation du handicap, Allocation personnalisée d'autonomie, aide sociale …) ; vous accompagner pour réaliser votre inscription en établissement pour personnes âgées sur internet (Viatrajectoire).

Un numéro de téléphone unique : 02 43 677 577 mail : mda@lamayenne.fr

Numéros de téléphones utiles et permanences

ALSH Ambrières-les-Vallées	02.43.08.95.11
SIMAD (Soins infirmiers)	02 43 08 83 52
ADMR (Aide à domicile)	02 43 04 69 08
Services Techniques de la CCBM	02 43 08 01 79
Service Propreté	02 43 08 15 69

Les horaires de la Poste – agence communale 6 place du château Ambrières les vallées

Lundi	13:30 - 17:00
Mardi	08:45 - 12:0013:30 - 17:00
Mercredi	08:45 - 12:0013:30 - 17:00
Jeudi	08:45 - 12:0013:30 - 17:00
Vendredi	08:45 - 12:00 13:30 - 17:00
Samedi	Fermé
Dimanche	Fermé

Composter ou pailler, c'est économisé !

Adoptée en février 2020, la loi AGEC (Anti-Gaspillage pour une Economie Circulaire) impose le tri à la source des biodéchets pour tous à partir du 1er janvier 2024. C'est-à-dire que les déchets alimentaires ne devront plus être jetés dans les ordures ménagères et les déchets verts devront être valorisés.

Pour vous accompagner dans cette démarche, la Communauté de Communes du Bocage Mayennais vous propose **4 solutions** :

Un composteur individuel (gratuit)

Le compostage permet de recycler toutes les matières organiques du jardin et de la cuisine. Il s'agit d'un procédé de dégradation biologique. Les micro-organismes du sol (bactéries, champignons, insectes…) se nourrissent de matières organiques et produisent un engrais naturel et gratuit, le compost.

La distribution est faite lors d'une formation obligatoire d'une heure (inscription en ligne et dates à venir au printemps 2024 sur le site internet *www.bocage-mayennais.fr*).

Un lombricomposteur (gratuit)

Principalement destiné aux personnes en appartement, sans accès possible à un jardin ou n'ayant que très peu d'espace, le lombricompostage est un procédé de dégradation des déchets organiques par des vers de compost.

On obtient alors du lombricompost, un produit stable et mature, de couleur noire et d'aspect grumeleux, avec une bonne odeur de sous-bois et de terre fraîche, et un jus, l'engrais liquide, appelé également lombrithé.

La distribution est faite lors d'une formation obligatoire d'une heure (inscription en ligne et dates à venir au printemps 2024 sur le site internet *www.bocage-mayennais.fr*).

Un composteur collectif (gratuit)

Ce dispositif peut être installé sur le domaine public après avoir obtenu l'accord de la mairie ou du bailleur et si plusieurs foyers sont volontaires pour assurer le suivi de l'aire de compostage. Plus de renseignements en contactant le service Propreté.

Une subvention à la location d'un broyeur à végétaux

La subvention s'élève à 50 % du montant TTC de la location d'un broyeur par jour, avec un plafond annuel de 100 € par foyer (dépôt dans les 3 mois suivant la location).

Le broyage des végétaux permet de valoriser les déchets verts produits dans son jardin en paillage.

Plus d'informations sur le site internet www.bocage-mayennais.fr, sur la page facebook ou au 02 43 08 12 71.

Coordonnées des services communaux

MAIRIE *Mme LEROY Amandine, Secrétaire* *Tous les matins de 9h00 à 12h30 (Sauf mercredi)* *Et le samedi de 9h à 12h*	**02 43 00 81 69**
ECOLE PUBLIQUE *Mme JEUDY Cléo, Directrice*	**02 43 00 85 09**
CANTINE SCOLAIRE *Mme GRASSET Béatrice, Agent de Service* *De 9h à 15h30 (Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi)*	**07 65 18 16 21**
GARDERIE *Mmes GRASSET Béatrice et THOMMERET Laetitia* *De 7h à 9h et de 16h40 à 18h30 (Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi* *De 8h à 13h30 (Mercredi)*	**07 65 18 16 21**
SERVICES EAU et ASSAINISSEMENT *M. EPIARD Roland, Agent Technique* *Ou Appeler la Mairie*	**06 25 89 08 99**
SALLE DES LOISIRS *S'adresser à la Mairie pour les réservations*	**02 43 00 81 69**
TRESORERIE *Mayenne – 75 rue des Alouettes*	**02 43 04 13 03**

PERMANENCES – France Services – AMBRIERES

Permanences	Jours	Heures
ASSISTANTE SOLIDARITÉ Antenne solidarité de Gorron 02.43.08.06.03	Sur rendez vous	
MISSION LOCALE 02.43.04.18.99	1 Lundi sur 2 Sur rendez-vous	14h00 à 17h00
A.D.I.L. (Agence Départementale d'Information Logement) 17 Rue Franche Comté - LAVAL 02.43.69.57.00	2ème Lundi de chaque mois	14h00 à 15h00
CONCILIATEUR de JUSTICE	Dernier Vendredi de chaque mois. Sur rendez-vous	9h00 à 12h00 14h00 à 17h00
C.A.U.E. Mr Payeur, architecte 02.43.56.41.79	2ème jeudi de chaque mois Sur rendez-vous	Le matin

Don de moelle osseuse

« Ce n'est pas si dur de sauver une vie »

****

Depuis le 01/01/2021, les conditions d'inscription sur le registre national des donneurs volontaires de moelle osseuse ont évoluées :

- avoir plus de 18 ans (sans changement) et moins de 36 ans à l'inscription (au lieu de 51 ans). Seules les nouvelles inscriptions sont concernées.

Les autres conditions restent inchangées : être en parfaite santé, répondre à un questionnaire de santé suivi d'une prise de sang ou d'un prélèvement salivaire.

En France, chaque année, il est nécessaire de recruter au moins 20 000 nouveaux donneurs volontaires ; les donneurs HOMMES avec profils diversifiés sont très recherchés.

- Pour se pré- inscrire : www.donmoelleosseuse.fr

FRANCE ADOT 53 – Maison des Associations
17, rue de Rastatt - 53000 LAVAL

Tel: 02.43.90.68.10 (+messagerie)
Courriel: franceadot53@orange.fr
Site: www.france-adot.org
https://www.facebook.com/FranceADOT53

https://www.instagram.com/franceadot53

https://twitter.com/53Adot

FRANCE ADOT 53

Don du sang

Pour faciliter votre venue, pensez à tester votre éligibilité et à prendre rendez-vous sur le site **dondesang.efs.sante.fr** ou sur l'appli **Don de sang.**

Certains gestes ne peuvent pas attendre : donnez votre sang dès maintenant !

Dans les situations d'urgence, les poches de sang doivent être disponibles en moins d'une demi-heure pour ne pas nuire à la santé des patients. En fonction du degré d'urgence, les patients reçoivent un ou plusieurs types de produits sanguins : globules rouges, plaquettes, plasma.

Aujourd'hui, aucun traitement ni aucun médicament de synthèse ne peut remplacer le sang humain. C'est donc important de donner son sang. Chaque jour, des milliers de personnes font ce geste simple : le faire régulièrement et inviter son entourage à le faire est la meilleure manière d'agrandir la communauté de donneurs.

Venez donner votre sang à Ambrières-les-vallées

Mardi 23 Janvier 2024
Mardi 19 Mars 2024
Jeudi 30 Mai 2024
Mercredi 31 Juillet 2024
Mardi 01 octobre 2024
Mardi 17 Décembre 2024

Pour donner son sang, il faut…

Être âgé de 18 à 70 ans
Peser au moins 50 kg
Présenter une pièce d'identité
Bien s'hydrater avant et après un don de sang, et ne pas être à jeun

Devenez bénévole pour le don de sang !

ambrieres.dondusang@gmail.com

Jeu concours photos

Les photos sont prises sur le territoire communal.

A vous de jouer !

Photo n°1

Photo n°2

Photo n°3

Photo n°4

Photo n°5

Photo n°6

A vous de jouer !

Le nom du gagnant sera donné le jour de la cérémonie des vœux.

Un bon d'achat de l'épicerie Viveco d'une valeur de 60 euros, sera remis au gagnant ce même jour.

Concours de la meilleure photo 2024

Pour la première année nous vous proposons de nous envoyer vos meilleurs clichés pris obligatoirement dans la commune :

Ce 1er concours n'a pas de thème particulier, les photos doivent être prises sur la commune dans le but de valoriser et de faire découvrir le patrimoine (paysages, habitat, faune, flore, décors naturels ou insolites…).

L'objectif de ce concours : Valoriser la commune à travers le regard que portent sur elle ses habitants pour illustrer la couverture du prochain bulletin municipal.

La taille des photos : 15*21 et non retouchée. (En noir et blanc ou en couleur).

Les clichés seront ensuite jugés par une commission. La meilleure photo sera récompensée.

Le règlement de ce concours photos 2024 :

Ouvert exclusivement aux habitants de la commune, à partir de 10 ans. **Il y aura un concours adultes et enfants.** Vous pouvez présenter **2 photos maximum par participant**, sous forme numérique (format jpeg).

Sont exclus du concours : les photographes professionnels, les organisateurs du concours.

La participation est libre et gratuite.

Ces photos doivent être obligatoirement prises sur le territoire de la commune. Tout participant s'engage à faire parvenir un cliché dont il est l'auteur. Les photographies ne doivent pas mettre en scène des personnes physiques.

Les photographes même non primées seront cédées à la municipalité et pourront faire l'objet d'exposition publique, de diffusion sur le site officiel, et d'autres supports de communication de la Commune et ne percevra aucune rémunération à ce titre.

La sélection finale sera établie par un jury composé des membres de la commission citoyenneté.

Les photos seront exposées lors de la cérémonie des vœux du maire 2025 et la photo lauréate du concours illustrera la couverture du prochain bulletin municipal.

Pour participer, envoyer vos « œuvres » à l'adresse email suivante :

contact@mairie-chantrigne.fr (avec en légende **lieu, date, auteur**).

Les envois doivent impérativement comporter :

- votre nom et prénom
- votre date de naissance
- vos adresses
- la mention suivante : « Je soussigné(e) » votre nom « déclare avoir pris connaissance du règlement de ce concours et en accepte les conditions »
- Vous avez jusqu'au **2 octobre 2024** pour remettre vos chefs d'œuvre.